

Sumac, vinaigrier (Anacardiaceae)

***Rhus typhina* L. (Anacardiaceae)**

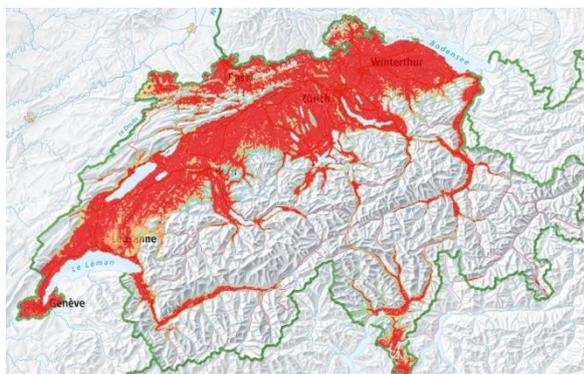
Introduite comme plante ornementale depuis le continent nord-américain, cet arbre naturalisé peut localement former des populations denses et menacer la végétation indigène.



Lien vers la [carte de distribution](#) Info Flora



Rhus typhina en fleur (Foto: Erwin Jörg, www.neophyt.ch)



Répartition potentielle (OFEV /Université de Lausanne)



Population de *Rhus typhina* (Photo : Brigitte Marazzi)

Table des matières

Taxonomie et nomenclature..... 2

Description de l'espèce 2

Ecologie et répartition..... 3

Expansion et impacts 4

Lutte..... 4

Annoncer les stations 6

Plus d'information 6

Taxonomie et nomenclature

Noms scientifiques

Nom accepté (Checklist 2017) : *Rhus typhina* L.

Synonymes : *Datisca hirta* ; *Rhus hirta* (L.) Sudw. ; *Toxicodendron typhinum*

Références :

The Plant List : www.theplantlist.org; Euro+Med PlantBase : <http://www.emplantbase.org/home.html>; Tropicos : www.tropicos.org; Grin Taxonomy for plants : www.ars-grin.gov; The International Plant Names Index : www.ipni.org

Noms vernaculaires

Sumac, vinaigrier, sumac à bois polu, sumac de Virginie, sumac amaranthe, sumac à queues de renard

Description de l'espèce

Caractéristiques morphologiques

- Arbre ou **arbuste dioïque** atteignant 6 m de haut, couronne arrondie et rameaux velus dont les poils soyeux purpurins rappellent une **ramure** de cerf ;
- **Latex** blanc (sève) ;
- **Feuilles** alternes, caduques, **longues de 50 cm**, imparipennées à 5-15 paires de folioles lancéolées, vert foncé dessus, glauques dessous, velues puis glabres, **dentées** ;
- Feuillage devenant orange, jaune à **rouge** brillant en automne ;
- Fleurs mâles et fleurs femelles sur deux arbres différents (**dioïques**) ;
- **Fleurs verdâtres**, larges d'env. 5 mm, pétales 5 ; panicule dense, étroite, dressée, atteignant 20 cm de long ;
- **Fruits** (drupes) subglobuleux, monospermes, diamètre env. 5 mm, **couverts de poils purpurins et formant un thyrses compact et purpurin** ;
- Les panicules, qui contiennent jusqu'à **1'500 graines**, persistent sur l'arbre tout l'hiver lui donnant un aspect très particulier ;
- **Floraison** de mai à juin.

2



Infrutescences dressées
Jeunes rameaux densément poilus
(Photo : Sibyl Rometsch)



Folioles dentées
(Photo : Brigitte Marazzi)

Espèce apparentée

Toxicodendron radicans (L.) Kuntze (synonyme *Rhus radicans* L.), sumac grimpant : espèce nord-américaine signalée en Italie, lianescente ou rampante, qui peut provoquer des irritations de la peau. Une néophyte envahissante pas encore observée dans notre pays, mais faisant partie de la Liste des espèces exotiques envahissantes.

Confusions possibles

Les critères suivants permettent d'éviter de confondre avec :

- *Ailanthus altissima* Miller, ailante : arbre de plus de 25 m de haut qui dégage une odeur désagréable, aux inflorescences peu compactes et fruits ailés (samares) groupés en grappes pendantes. Egalement une exotique envahissante en pleine expansion ;
- *Fraxinus excelsior* L., frêne : arbre qui se distingue par ses bourgeons noirs et ses feuilles paripennées à 6 paires de folioles au maximum.

Reproduction et biologie

Le potentiel d'expansion du sumac est élevé grâce à l'efficacité de ses divers modes de reproduction (végétative essentiellement et sexuée) et à l'**absence des ravageurs et des maladies** qui contrôlent sa propagation dans son aire de répartition d'origine :

- Arbuste peu exigeant et à **croissance rapide** ;
- Dès l'âge de 3 à 4 ans, les plants peuvent produire des graines. Leur passage à travers l'estomac d'un animal améliore nettement leur taux de germination qui n'excède normalement pas 20% à cause d'un tégument externe imperméable. Le feu a ce même effet ;
- **Très concurrentiel** envers les espèces indigènes ;
- Réseau des **racines** traçant (peu profond) et très étendu ;
- En réaction au recépage de jeunes plants ou à l'abattage d'un arbuste, croissance de nombreux **rejets** (drageons) pouvant apparaître à près de 10 m autour du pied mère et former des fourrés très denses. Cette propagation le long du vaste réseau de rhizomes est bien visible avec au centre l'arbre d'origine et de nombreux jeunes plants rayonnant tout autour ;
- Un fragment de racine peut émettre un **drageon**.

Ecologie et répartition

Milieus (dans l'aire de répartition d'origine / en Suisse)

Dans sa région d'origine de l'est des Etats-Unis, le sumac poussait naturellement sur des sols riches en éléments nutritifs le long des berges et des marais. Il a aujourd'hui colonisé les pentes sèches et rocheuses des terrains calcaires. Essence pionnière, il a besoin de beaucoup de lumière mais dépend peu de l'humidité et de la qualité du sol. Il est donc particulièrement concurrentiel sur des sols légers, perméables, modérément humides à secs et bien exposés au soleil. De plus, il est très résistant au froid et tolérant à la pollution de l'air. Il peut donc se développer dans un large éventail de conditions, mais on le trouve le plus souvent dans des sols secs et pauvres sur lesquels d'autres arbres ne peuvent pas survivre.

Répartition originale / en dehors de la répartition originale / 1ère apparition en Europe

Originaire de l'est de l'Amérique du Nord, le sumac a été introduit en Europe en 1602 à Paris. En Angleterre il est cultivé depuis 1629 (1661 aux Pays-Bas, 1676 en Allemagne). Il s'est répandu dans le sud-ouest de l'Europe et au Canada. Dans les années 1960-70, il a connu beaucoup de succès dans les parcs et jardins comme arbre **ornemental** à l'esthétique qui se décline tout au long de l'année (architecture rappelant une ramure de cerf, feuillage automnal d'un rouge éclatant et fruits particuliers des plants femelles). Il a également été très souvent planté en ville pour sa robustesse et sa résistance à la pollution de l'air. Etant donné la dynamique de constructions des centres urbains associée à des déplacements de terre, des jeunes pousses ont inévitablement été transportées dans les agglomérations et les régions voisines. Le sumac a également été planté pour empêcher l'érosion de pentes sèches et rocheuses et pour stabiliser les dunes de sable. Ses **qualités mellifères** sont aussi très appréciées.

En Suisse : Portail d'entrée et chemins de propagation

Le sumac est distribué en plaine sur tout le pays. En zone périurbaine il est fréquent sur des surfaces perturbées, en bordure de forêt, dans les clairières et en forêt où il forme des populations denses et souvent impénétrables.

Expansion et impacts

Expansion liée aux activités humaines

Etant donné la capacité de propagation très élevée du sumac et les difficultés à le contrôler une fois installé, il est primordial d'axer les efforts sur les risques d'une expansion par des prospections ciblées (milieux pionniers et en friches des zones urbaine, décharges, dépôts de gravats, talus de route) et régulières pour intervenir au plus tôt sur les nouveaux foyers.

L'être humain favorise son expansion spontanée par certaines de ses activités :

- **Arbre ornemental** : Aujourd'hui **interdit**, il était planté dans les parcs et les jardins pour sa robustesse et sa résistance à la pollution et parfois également pour ses qualités mellifères ;
- **Lutte inadaptée** : une simple coupe engendre l'apparition de nombreux rejets ;
- **Autres sources de propagation** : Déplacements de terre contaminée, dépôts illégaux de déchets de jardins dans la nature, pneus des véhicules et semelles de souliers remplis de terre infestée.

Impacts sur la biodiversité

La croissance du sumac est très rapide. Il forme de nombreux rejets qui engendrent des massifs denses dont le feuillage inhibe, par l'ombre portée et l'émission probable de substances allélopathiques, la croissance des espèces indigènes, entravant la régénération naturelle du milieu.

Le sumac attire de nombreux insectes pollinisateurs exerçant une concurrence non négligeable sur la pollinisation des plantes indigènes.

Aucun prédateur indigène connu ne ralentit l'expansion du sumac.

Impacts sur la santé

Toutes les parties du sumac, mais plus particulièrement le latex, sont légèrement toxiques et peuvent entraîner des problèmes gastriques en cas d'absorption de grandes quantités. Le latex peut également provoquer des inflammations ou irritations de la peau ou des yeux (porter des gants pour l'abattage des arbres et l'arrachage des racines !).

4

Impacts sur l'économie

Les infrastructures peuvent subir des dégâts coûteux car les racines du sumac sont capables de s'enraciner dans des anfractuosités (fissures de trottoir) et de les agrandir, endommageant les constructions et facilitant la colonisation des milieux urbains :

- **Coûts supplémentaires** : Les espaces verts, notamment les parcs arborisés, génèrent des coûts supplémentaires d'exploitation et d'entretien à cause d'interventions plus complexes (élimination des déchets végétaux).

Lutte

L'utilisation directe dans l'environnement du sumac est interdite (ODE, annexe 2, liste des organismes exotiques envahissants **interdits**).

Les objectifs de la lutte (éradication, stabilisation voire régression, surveillance) sont à fixer en fonction des enjeux prioritaires tels que les risques d'impacts sur la biodiversité.

Précautions à prendre

Avant chaque intervention, se protéger de tous risques de contacts avec la sève de la plante (latex allergène). Les personnes sujettes aux allergies doivent renoncer à s'engager.

Mesures préventives

Contrôler régulièrement les endroits susceptibles d'avoir du sumac, agir rapidement.

Méthodes de lutte

Les méthodes de lutte doivent tenir compte de la législation (lutte mécanique ou chimique), de la rapidité d'efficacité (à plus ou moins court terme), de la faisabilité (surface et densité de la population, accès), des moyens à investir (financiers, matériels) et du temps à disposition (saisons, interventions à répéter).

Jeunes plants et rejets (< 1 an) : éradiquer mécaniquement

- **Arracher 1x/an** (mars à août) avec un maximum de racines car leur capacité de régénération à partir de fragments est élevée. Contrôler en novembre de la même année. A répéter 2 ans. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention.
- **Faucher 5-6x/an** (avril à septembre) au plus près du sol. Contrôler en octobre de la même année. A répéter 5 ans. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention.
- **Piétiner, endommager continuellement** les jeunes rejets au fur et à mesure qu'ils se développent ce qui « fatigue » la plante mère au contraire de la taille qui active les bourgeons racinaires.

Arbustes (Ø < 10 cm) : éradiquer mécaniquement

Il est primordial d'intervenir avant la floraison pour ne pas courir le risque de disperser des graines :

- **Dessoucher (juin à septembre)** avec un maximum de racines car leur capacité de régénération à partir de fragments est élevée¹. A répéter 2 ans. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention.
- **Abattage et fauche des rejets 5-6x/an** (avril à septembre) au plus près du sol. Contrôler en octobre de la même année. A répéter 5 ans. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention.
- **Cerclage** : Comme pour tous les ligneux le cerclage peut être une solution pour des individus plus grand. Il est également important de cercler tous les troncs et individus du site et en même temps (pour plus d'informations, consulter la fiche d'information Info Flora sur le cerclage).

Arbres (Ø > 10 cm) : éradiquer mécaniquement

Il est primordial d'intervenir avant la floraison pour ne pas courir le risque de disperser des graines :

- **Cerclage** Comme pour tous les ligneux le cerclage peut être une solution pour des individus plus grand. Il est important de cercler en même temps tous les troncs et/ou individus du site. La méthode n'est possible que s'il n'y a pas de danger en cas de chute d'arbres ou de branches (pour plus d'informations, consulter la fiche d'information Info Flora sur le cerclage).
- **Abattage** (si la chute de branches ou de l'arbre mort représente un risque) **et fauchage des rejets 5-6x/an** (avril à septembre) au plus près du sol. Contrôler en octobre de la même année. A répéter 5 ans. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention.

Lutte mécanique combinée avec une lutte chimique

Attention : des dispositions légales règlementent l'emploi des herbicides (ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim).

- L'herbicide conseillé pour les ligneux est le Garlon (Triclopyr)
- **Jeunes plantes et arbustes** : couper les plantes, appliquer sur la surface fraîchement coupée avec un pinceau du Garlon non dilué.
- **Grands arbres** : des bons résultats ont également été obtenu en perçant un trou (légèrement vers le bas) dans le tronc et d'y introduire de l'herbicide. L'arbre meurt et peut être coupé (attention aux chutes de rameaux et même de l'arbre avant la coupe)
- Il est préférable de prendre conseil auprès de spécialistes ou de votre commune, surtout pour trouver la bonne solution avec les grands arbres.

Suivi : Une des conséquences de cette lutte est de mettre à nu des surfaces susceptibles d'être rapidement colonisées par l'une ou l'autre espèce envahissante d'où l'importance de végétaliser (semis, plants) après toute intervention, de mettre en place une surveillance et, si besoin est, de répéter les interventions.

¹ Des chevaux de trait sont dressés au dessouchage. Leur avantage par rapport aux machines est de sentir les résistances du sumac, préalablement tronçonné, et d'adapter leur force de traction pour, à force d'à-coups brefs mais puissants, dessoucher la totalité de l'arbuste sans laisser de morceaux de racines en terre.

Élimination des déchets végétaux

Évacuer les déchets verts (inflorescences, fruits, tiges, racines) en prenant soin d'éviter tous risques de dispersion lors de leur transport, entreposage et élimination. Les éliminer de façon adéquate selon les possibilités à disposition et selon le matériel (uniquement dans des stations de compostage et de méthanisation, ou en incinération, JAMAIS sur le compost du jardin).

Annoncer les stations

L'expansion du sumac et les dommages causés sont des informations essentielles qu'il est important de transmettre. Pour cela vous pouvez utiliser les outils d'Info Flora, le carnet en ligne <https://www.infoflora.ch/fr/participer/mes-observations/carnet-neophyte.html> ou l'application <https://www.infoflora.ch/fr/participer/mes-observations/app/invasivapp.html>.

Plus d'information

Liens

- **Info Flora** Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse, **Néophytes envahissantes**. <https://www.infoflora.ch/fr/neophytes.html>
- **Cercle exotique** (CE) : www.kvu.ch / plate-forme des experts cantonaux en néobiota (groupes de travail, fiches sur la lutte, management, etc.) <https://www.kvu.ch/fr/groupes-de-travail?id=138>

Publications disponibles en ligne (sélection)

- **CABI** Centre for Agriculture and Biosciences International <http://www.cabi.org/isc/datasheet/47400>
- **Invasive species in Belgium**, *Rhus typhina* <http://ias.biodiversity.be/species/show/113>
- **Levy V. et al.**, 2015. Plantes exotiques envahissantes du Nord-Ouest de la France: 30 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL), 140 p. Bailleul. https://www.cbnbl.org/system/files/2018-04/eee_2015-2_0.pdf
- **Neobiota.de** Gebietsfremde und invasive Arten in Deutschland. Portraits wichtiger invasiver und potenziell invasiver Gefässpflanzen *Rhus hirta*: <https://neobiota.bfn.de/handbuch/gefaesspflanzen/rhus-hirta.html>
- **Wang G., G. Jiang, S. Yu, Y. Li & H. Liu**, 2008. Invasion Possibility and Potential Effects of *Rhus typhina* on Beijing Municipality. Journal of Integrative Plant Biology, 50: 522–530. <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1744-7909.2008.00660.x/pdf>

Citer la fiche d'information

Info Flora (2021) *Rhus typhina* L. (Anacardiaceae) Factsheet. URL:

https://www.infoflora.ch/assets/content/documents/neophytes/inva_rhus_typ_f.pdf

Avec le support de l'OFEV